

A/CONF.191/IPC/4

**TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS  
LES MOINS AVANCES**

**RAPPORT DE LA REUNION PREPARATOIRE DES EXPERTS DES PMA  
FRANCOPHONES**

**18 – 20 avril 2000, Niamey, Niger**

**Fait le 20 avril 2000 à Niamey**

## **I. INTRODUCTION**

1. Dans sa résolution 52/187 du 18 décembre 1997, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de convoquer la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les PMA en 2001, avec le mandat suivant:

- i) évaluer au niveau des pays les résultats du Programme d'Action pour les années '90 en faveur des Pays les Moins Avancés;
- ii) évaluer la mise en œuvre des mesures internationales d'appui qui avaient été envisagées par le Programme d'Action, notamment dans les domaines de l'aide publique au développement, de la dette, des investissements du commerce international;
- iii) formuler des politiques, aux niveaux national et international, en faveur d'un développement durable des Pays les Moins Avancés et de leur intégration progressive à l'économie mondiale.

2. L'Assemblée Générale a accepté l'offre faite par l'Union Européenne d'accueillir cette conférence à Bruxelles, du 13 au 20 mai 2001. Par ailleurs, elle a décidé d'établir un Comité Intergouvernemental Préparatoire et de convoquer trois réunions régionales préparatoires d'experts, une pour les PMA anglophones d'Afrique, une pour les PMA d'Asie et du Pacifique, et une pour les PMA francophones.. La première réunion du Comité Préparatoire Intergouvernemental se tiendra à New York en juillet 2000. La présente réunion pour les PMA francophones a eu lieu à Niamey (Niger) du 18 au 20 avril 2000. Elle avait pour objectif principal d'évaluer la mise en œuvre du programme d'action pour les années '90 en faveur des Pays les Moins Avancés francophones, et de faciliter le processus préparatoire au niveau des pays tout en permettant des discussions de nature à éclairer la préparation de l'ordre du jour de la Conférence. La réunion des experts des PMA francophones a eu à sa disposition des études du secrétariat de la CNUCED sur les thèmes suivants:

- i) Financement du développement dans les PMA;
- ii) Questions commerciales, accès aux marchés et capacités d'offre dans les PMA;
- iii) Les services sociaux dans les PMA;
- iv) Gouvernance, stabilité et développement national intégré dans les PMA;

Par ailleurs, des lignes d'orientation pour la préparation des programmes nationaux d'action pour le développement ont été mises à la disposition des experts.

## **II. ORGANISATION DE LA REUNION**

3. Le programme de travail de la réunion figure à l'annexe 1. Ont participé à la réunion 38 experts de 14 PMA, 6 d'organismes des Nations Unies, un de l'UOMEA, 2 de la Communauté Européenne et 2 d'institutions spécialisées. La liste complète des participants est jointe en annexe 2.

### **III. SEANCE D'OUVERTURE**

4. La réunion a commencé avec le discours de Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire Exécutive de la Conférence, qui a parlé des objectifs de l'atelier, à savoir,

- i) Fournir un cadre de réflexion aux responsables nationaux chargés de préparer ou de coordonner la préparation des programmes nationaux d'action à présenter à la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les PMA;
- ii) Permettre aux organisateurs de la Conférence de recueillir les points de vue des experts sur des sujets qui feront l'objet, de la part de la communauté internationale d'une attention particulière lors de la Conférence.

5. M. Steven Ursino, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, a vu dans cette réunion un des nombreux signes du retour du Niger sur la scène internationale, à la suite d'une restauration de la démocratie. Il a rappelé l'objectif, fixé par le Secrétaire Général de l'ONU, de réduire de moitié la proportion de la population mondiale vivant en état de pauvreté d'ici l'an 2015, sur la base d'engagements demandés aux Pays les Moins Avancés eux-mêmes et aux chefs d'État ou de gouvernement des pays riches.

6. M. Francisco Granell, Représentant de la Commission Européenne, a rappelé l'entière coopération de l'Union Européenne dans cette réunion et au cours de tout le processus de préparation de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui aura lieu au siège du Parlement Européen à Bruxelles.

7. M. Seffou Dine Akandé, représentant de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, a mis l'accent sur le développement humain et la réduction de la pauvreté, ainsi que sur la nécessité d'accroître l'aide publique au développement et d'encourager l'investissement direct étranger en faveur des PMA.

8. M. Alain Faustin Bocco, représentant de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, a souligné la contribution substantielle de la politique commerciale communautaire Ouest-Africaine au processus d'ouverture des économies de la sous-région sur le marché international.

9. Son Excellence Seini Oumarou, Ministre du Commerce et de l'Industrie du Niger, s'est félicité de la tenue de cette réunion préparatoire. Il s'est réjoui du choix de son pays, qui témoigne de la crédibilité internationale retrouvée du Niger, et a déclaré ouverts les travaux de cette réunion, à laquelle il a souhaité plein succès.

### **IV. LES SEANCES DE TRAVAIL**

#### **Première partie**

10. La réunion a élu comme président M. Najim Elhadj Mohamed (Niger) et comme rapporteur M. Damien Eklu-Natey (Togo).

11. La première séance de travail a commencé avec l'exposé fait par le secrétariat de la CNUCED sur le bilan du Programme d'Action pour les années '90 en faveur des PMA et sur une stratégie possible pour la nouvelle décennie.

12. L'objectif majeur du Programme d'Action des années 90 avait été d'empêcher la situation économique des PMA de se dégrader davantage, de relancer et d'accélérer leur développement et de les mettre ainsi sur la voie d'une croissance et d'un développement durables." A l'examen du bilan de ce Programme, on constate une détérioration continue des principaux indicateurs économiques, associée à une diminution brutale de l'APD allouée aux PMA. Les deux intervenants du secrétariat ont proposé quelques éléments d'une stratégie pour la prochaine décennie :

- Prendre en considération la diversité des PMA en élaborant des programmes nationaux d'action;
- Associer étroitement tous les acteurs économiques concernés par ce processus: en particulier, le secteur privé et la société civile dans les PMA et les bailleurs de fonds;
- Prévoir un cadre intégré de coordination de la mise en œuvre de ce que sera le résultat de la Conférence;
- Mettre en œuvre des mesures internationales d'appui aux efforts effectués par les PMA pour renforcer leurs capacités de production et leur développement humain, afin de remédier à leurs faiblesses structurelles, notamment pour renforcer leur compétitivité dans le contexte de la mondialisation.

13. Le secrétariat a souligné les mérites de la récente évolution des critères définis par le Comité des Politiques du Développement des Nations Unies (revenu par habitant, qualité de vie, vulnérabilité économique) et a invité les experts à se référer à cette méthodologie dans leur analyse de la situation socio-économique nationale.

14. Le secrétariat a ensuite présenté les "lignes d'orientation pour l'établissement du programme national d'action pour le développement". Ce document est joint en annexe. Il a été constaté que dans de nombreux PMA, des documents de base nécessaires à l'établissement d'un programme national existaient déjà. Il faudra néanmoins consolider l'information figurant dans ces documents en fonction des lignes d'orientation et de la période de dix ans à couvrir. Les stratégies de réduction de la pauvreté en préparation ou en cours d'exécution dans plusieurs PMA, ainsi que les documents des tables rondes (PNUD) et groupes consultatifs (Banque Mondiale) sont de bons exemples de documents existants.

15. Les participants ont noté que les délégués de l'Union Européenne et les représentants résidents du PNUD dans les PMA ont été invités par leurs sièges respectifs à faciliter l'élaboration des programmes d'action au niveau national.

16. Le Secrétariat a enfin demandé aux participants de faire le point sur le processus de préparation des programmes nationaux d'action.

## **Deuxième partie**

### **Financement du développement dans les pays les moins avancés.**

17. Un exposé spécial sur cette question, présenté par un consultant, a été suivi de débats. Le document de référence indique que pendant l'année 1997, l'épargne intérieure dans les PMA a été inférieure à la moitié de la moyenne recensée pour la totalité de l'Afrique subsaharienne. Cela indique une faible propension à l'épargne. La mobilisation des ressources dans les PMA,

selon le rapport, est entravée par trois séries de contraintes interdépendantes: la faiblesse de l'épargne, le manque d'institutions d'intermédiation financière, et la décapitalisation.

18. Le rapport en déduit que dans les court et moyen termes, le financement extérieur continuera d'être le pivot du développement des PMA. Un élément important de la nouvelle stratégie en faveur des PMA sera la recherche d'une plus grande synergie entre l'APD et les fonds privés.

19. Le document et l'exposé ont été vivement appréciés car ils ont présenté des analyses utiles des problèmes de financement du développement dans les PMA africains. Ils ont mis en lumière des questions fondamentales concernant les liens entre les stratégies de développement et les mécanismes de financement utilisés.

20. Les discussions ont porté sur les trois principales sources de financement du développement

- la mobilisation de l'épargne nationale
- les flux d'aide publique au développement
- le capital privé étranger.

21. Sur la question de la mobilisation de l'épargne nationale, il a été suggéré que soit fait un usage accru des possibilités offertes par les mutuelles de crédit et les institutions de financement décentralisé, afin que soient desservies les zones où la thésaurisation est encore très ancrée dans les mœurs, et où l'on gagnerait à diffuser la pratique de l'épargne dans toutes les couches de la population. Il a également été suggéré que l'exemple de la diaspora malienne soit retenu pour encourager les transferts de fonds des expatriés vers leurs pays d'origine. Par ailleurs, l'approche régionale dans la mobilisation de l'épargne, à l'exemple de la SADEC, a été suggérée. D'autre part, la politique du financement public des travaux à forte intensité de main-d'œuvre peut favoriser la propension des ménages à épargner. L'élargissement de la base d'imposition et une gestion plus saine des finances publiques sont aussi de nature à accroître l'épargne publique.

22. Enfin, la recherche de solutions (même régionales) au phénomène de fuite massive de capitaux a été indiquée comme pouvant favoriser les investissements dans les PMA. Sur le plan régional, une participation accrue des PMA au marché des capitaux pourrait être un moyen important de mobilisation des ressources pour l'investissement.

23. S'agissant des flux d'aide publique au développement, l'assouplissement de la conditionnalité, notamment en matière de financement de l'infrastructure économique et sociale, est vivement souhaité. Il est également suggéré que les procédures de décaissement des crédits soient assouplies. L'accroissement des flux d'aide publique au développement, notamment vers l'amélioration de l'infrastructure économique, a une influence directe sur la capacité de mobilisation des ressources intérieures et l'arrivée de capitaux étrangers.

24. La coordination et l'harmonisation des contributions des différents bailleurs de fonds ont été préconisées comme facteurs importants de l'efficacité de l'aide.

25. L'importance de l'allègement ou de la reconversion de la dette a été rappelée, tant pour soulager les budgets des États que pour favoriser les investissements.

26. L'importance d'instaurer un environnement national et international favorable aux investissements étrangers a été soulignée.

### **Troisième partie**

#### **Commerce international et capacités d'offre**

27. Les experts ont observé que le thème de cette session associait deux sujets distincts qui auraient mérité d'être examinés séparément : les questions relatives au commerce international d'une part, qui incorporent un grand nombre de facteurs extérieurs, et les problèmes des capacités de production et d'offre d'autre part, qui se rapportent principalement à des facteurs internes, notamment liés au développement des ressources humaines. Les discussions, cependant, ont bien contribué à une intégration de ces deux sphères d'activité, entre lesquelles les experts ont vu des liens étroits. Les aspects ci-après ont fait l'objet d'une attention particulière:

a) La marginalisation des PMA

28. La présentation préalable à la discussion a bien mis en lumière l'importance du commerce extérieur comme moteur du développement des PMA, mais elle a aussi souligné la marginalisation des PMA par rapport à l'expansion du commerce mondial. Alors que les PMA représentaient 13% de la population mondiale en 1997, leur part dans les exportations et importations mondiales n'était que de 0.4% et 0.6% respectivement cette année-là.

b) Le problème de la dépendance commerciale extérieure

29. Les experts ont largement débattu de la question de la dépendance extérieure dans laquelle se trouvent la plupart des PMA, du fait de leur forte concentration économique dans des secteurs qui sont souvent fortement exposés à des chocs extérieurs. En évoquant ces derniers, les experts ont notamment déploré la sécheresse comme facteur d'instabilité de la production agricole, et l'instabilité des prix internationaux de plusieurs produits de base, qui se traduit par une forte instabilité des recettes d'exportation des PMA. Les experts ont noté que parmi les 20 pays en développement ayant subi au cours des 20 dernières années la plus forte instabilité des exportations de biens et de services, 15 étaient des PMA, pour lesquels l'instabilité des prix internationaux a été un facteur très déstabilisant. Outre l'instabilité des prix, il y a des facteurs d'instabilité liés à l'évolution de la demande internationale. En particulier, de nombreux PMA subissent une érosion des préférences commerciales dont ils ont bénéficié, parfois de longue date, et qui ont constitué un facteur d'avantage compétitif sans nécessairement favoriser un renforcement de leurs capacités productives et de leur compétitivité à long terme.

30. La réunion a été pour les participants une occasion de noter l'évolution méthodologique qu'a récemment subi la définition des PMA par les Nations Unies, avec notamment la substitution à l'ancien indice composite de diversification économique d'un indice composite de vulnérabilité économique, dont deux composantes mesurent l'instabilité économique que subissent les pays du fait de chocs extérieurs. La dépendance extérieure, qui est généralement illustrée par des indicateurs d'ouverture de l'économie, peut constituer un contexte de forte exposition à des chocs extérieurs. Dans 19 des 48 PMA, un seul produit d'exportation, agricole ou minier, représente plus de 50% du total des exportations de marchandises. Cette situation résulte de la grande difficulté dont souffrent ces pays pour diversifier et renforcer leurs capacités productives. Cette difficulté a fait l'objet d'un riche échange de vues entre les

experts, qui ont relevé, à la lumière de leur expérience nationale, les handicaps géographiques dont souffrent leurs économies, en particulier les pays sans littoral.

31. Les difficultés expliquant l'insuffisante diversification économique des PMA sont aussi largement expliquées par l'insuffisance des ressources humaines qualifiées. Cette faiblesse constitue un obstacle aux progrès des pays dans le contexte de la mondialisation qui multiplie les nouvelles possibilités d'exportation résultant de la libéralisation du commerce international.

32. Les experts ont débattu des réponses que la communauté internationale pourrait apporter aux problèmes que rencontrent les PMA dans leurs efforts pour améliorer leurs capacités productives et accroître leur participation au commerce mondial.

c) Réduire les handicaps qui limitent les capacités d'offre des PMA

33. En premier lieu, ils ont relevé l'importance des actions visant à réduire les handicaps économiques dont souffrent les économies les moins avancées, handicaps qui expliquent les nombreux coûts de transaction (retards dans le dédouanement, l'entreposage, le transport multimodal, corruption aux frontières, harcèlements policiers, etc.) et sont des freins à la compétitivité, à la diversification et à l'amélioration des capacités productives. L'importance du développement des infrastructures physiques a été soulignée par plusieurs, et certains experts ont vanté les mérites du commerce électronique comme moyen de réduire les coûts de transaction liés à l'insuffisance des informations. Par exemple, l'utilisation des technologies modernes de l'information peut permettre à de petits producteurs ou exportateurs potentiels de faire connaître leurs produits au-delà de leurs frontières à un coût très faible. Les experts ont reconnu le bien-fondé d'une dissémination des moyens offerts par le programme des Pôles de commerce de la CNUCED, dont l'intérêt leur est apparu particulièrement grand pour les pays souffrant de handicaps géographiques aigus, tels que les PMA sans littoral ou insulaires.

d) Améliorer la spécialisation économique des PMA

34. Un deuxième domaine important d'action dans le contexte de la Conférence est celui de l'amélioration de la spécialisation sectorielle des pays, notamment par la mise en œuvre de politiques commerciales et de politiques d'investissement favorables, et de politiques sectorielles appropriées. Afin de réduire leur dépendance structurelle, qui les fragilise dans le contexte de la mondialisation, les PMA ont un vif intérêt à rechercher de nouvelles spécialisations économiques, sur la base d'avantages comparatifs, soit connus depuis longtemps, soit plus récemment apparus à la lumière des évolutions de la demande internationale. L'importance des secteurs de services internationaux pour les PMA comme pour les autres pays en développement a été reconnue par les experts, qui ont notamment relevé le potentiel de nombreux PMA dans le domaine du tourisme, du transport international, des industries culturelles, et des services financiers. Cependant, plusieurs participants ont évoqué les limites du développement des services quand le contenu d'importation des secteurs de services est particulièrement élevé. Dans le domaine des secteurs de marchandises, les mérites de différentes filières sectorielles permettant une diversification durable ont été soulignés, en particulier les filières de fruits et légumes et celles des petites industries répondant à une demande régionale encouragée par les progrès de l'intégration régionale. Plusieurs experts ont déploré les difficultés que rencontrent souvent les PMA, à l'échelle intra-régionale, pour réussir une complémentarité suffisante entre leurs produits et ceux de leurs voisins, trop de pays africains ayant tendance à produire les mêmes marchandises.

e) Accroître les possibilités d'accès aux marchés

35. Relevant l'importance des questions d'accès aux marchés et des problèmes liés aux barrières tarifaires et non-tarifaires auxquelles les PMA continuent à faire face, les experts ont jugé très souhaitable que la perspective d'un « possible » accès libre des produits d'exportation des PMA aux marchés des pays développés et des pays à revenu intermédiaire, qui avait été évoquée dans la Déclaration de Bangkok, trouve une conclusion heureuse lors de la Conférence de Bruxelles. Les difficultés que connaissent les PMA pour participer pleinement aux négociations et aux décisions influençant le système commercial multilatéral ont été soulignées. Les experts ont jugé indispensable une mobilisation des organisations internationales compétentes, en particulier de la CNUCED, pour renforcer la capacité des PMA à participer aux avancées du cadre commercial multilatéral. Cela concerne non seulement le soutien aux PMA qui sont membres de l'Organisation Mondiale du Commerce, mais aussi l'appui technique aux PMA qui cherchent à accéder à cette organisation.

36. L'importance de l'intégration commerciale régionale comme facteur pouvant faciliter le développement par le commerce a été rappelée, en dépit du constat d'insuffisante complémentarité entre les produits. La discussion s'est étendue à l'important sujet de l'évolution de la politique commerciale de l'Union Européenne à l'égard des pays ACP, qui intéresse tous les PMA du continent africain. Les experts ont évoqué la perspective d'une approche nouvelle de la coopération euro-africaine, avec des zones sous-régionales de libre-échange appelées, après une période de transition, à engager des relations de préférence réciproque avec le marché unique européen.

f) Autres aspects relatifs à la vulnérabilité économique des PMA

37. Enfin, les experts ont noté l'intérêt d'une analyse des facteurs de la vulnérabilité économique de chaque PMA (un travail déjà entrepris par la CNUCED). Ils ont reconnu que la vulnérabilité économique est une situation complexe, souvent très variable d'un pays à l'autre, et accélérée par les forces de la mondialisation, notamment parce que l'évolution de la demande mondiale se traduit par une intensification de la concurrence, cette dernière s'apparentant souvent à un choc extérieur pour les PMA. Après avoir rappelé l'échec des mécanismes internationaux de stabilisation des prix des produits de base, les experts ont entendu d'importantes remarques sur l'évolution des mécanismes permettant aux pays en développement de gérer les risques liés à l'instabilité des prix internationaux des produits de base, et des efforts accomplis par la communauté internationale, y compris la Banque Mondiale et la CNUCED, pour faciliter l'accès des PMA à ces mécanismes.

## **Quatrième partie**

### **Gouvernance, stabilité et développement national intégré**

38. En introduction aux débats sur le thème de Gouvernance, stabilité et développement national intégré, le Consultant a présenté une synthèse d'un document de base préparé, qu'il a enrichi par ses propres analyses et réflexions. Voici les grandes lignes de cette présentation et des débats qu'elle a suscités.

39. Le document de base a replacé le thème dans son contexte historique et contemporain. Les Gouvernements africains des premières années d'indépendance sont les héritiers d'un régime colonial. Ils se sont inspirés de la pensée économique keynésienne en vogue à cette époque qui préconisait un pouvoir politique fort pour impulser le développement économique.



40. Malheureusement, l'État dirigiste a échoué dans la création d'un tissu économique viable et dans la gestion de la chose publique. Il y a eu un décalage entre les prétentions de l'État dirigiste et les réalités des échanges économiques avec l'extérieur. C'est ainsi que vers la fin des années 1970 sont intervenues les institutions de Bretton Woods avec comme base une idéologie néo-libérale. Partout s'est posé la question de la consolidation démocratique.

41. Dans ce contexte, il s'est avéré nécessaire de repenser le rôle de l'État, en tenant compte des facteurs socio-économiques, culturels et constitutionnels, l'important restant de renforcer la moralité et l'éthique dans les services publics. A cet effet, les mécanismes de surveillance et de contrôle, le parlement, l'institution judiciaire, une presse indépendante et plurielle, la société civile, jouent un rôle essentiel. Ils doivent fonctionner avec efficacité et sans ingérence. Si la démocratie pluraliste n'est pas une condition suffisante au développement économique, l'expérience a montré qu'elle procure de meilleures chances que les régimes autoritaires.

42. Le Consultant, en complément au document de base, a remis aux participants une note qui développe ses propres réflexions et en a fait un rapide survol. Il s'est appesanti sur les éléments de définition de la bonne gouvernance, sur ses effets en terme de stabilité et de solidité des institutions, et en terme d'efficacité économique. Il a souligné les acquis et les exigences de la légitimité démocratique à laquelle les gouvernements africains sont attachés. Il a souligné le rôle stratégique de l'Etat, qui doit passer de Etat providence d'hier à celui de l'État développeur, en encourageant la responsabilité, le mérite, l'engagement dans les services publics et l'interaction avec les opérateurs économiques.

43. Au plan international, il a attiré l'attention des participants sur l'intérêt d'une approche régionale de la bonne gouvernance qu'il convient d'approfondir et de préciser, et s'est félicité de l'abandon de l'approche punitive actuellement adoptée par la Communauté internationale en faveur du partenariat et du dialogue politique.

44. Au cours des débats, les experts ont reconnu que l'Etat dirigiste des années 1960 a eu le mérite de mettre en place les premiers éléments d'un tissu économique qui était auparavant inexistant, mais dont il n'a pas su ensuite garantir une saine gestion.

45. Les délégués ont souligné les facteurs qui faussent le jeu démocratique : influence de l'appartenance à une tribu ou à une région, le faible niveau d'éducation, la misère, la dualité entre la tradition et la modernité dans de multiples domaines. Ils ont reconnu la nécessité d'une prise en compte des acquis socioculturels de la tradition africaine pour définir un modèle démocratique plus approprié et plus efficace. Sans s'écarter des normes internationales, ou les dénaturer, il est possible de prendre en compte les spécificités nationales, notamment à travers les dispositions de la Constitution.

46. Les délégués ont également reconnu la nécessité d'une transformation des mentalités par des actions de formation des citoyens en vue de leur pleine participation, non seulement au plan politique, mais aussi et surtout, au plan économique. La démocratie doit être un processus graduel irréversible, avec comme objectif constant la moralisation du système politique et de la gestion économique.

47. Certains délégués sont d'avis que, parallèlement au partenariat et au dialogue, une certaine pression de la Communauté internationale demeure nécessaire. Toutefois, les principes de bonne gouvernance doivent aussi s'appliquer aux relations internationales. Or la mondialisation s'accompagne d'un vide institutionnel, dans la mesure où il n'existe pas un cadre mondial de contrôle des firmes multinationales. Il ne reste parfois que l'action des ONG

transfrontalières pour rappeler des exigences d'équité et de solidarité avec les populations pauvres.

48. L'assistance s'est félicité des évolutions favorables qui se manifestent dans un nombre grandissant d'États sur le plan des progrès de la démocratie et de la participation de la société civile au processus de décision influençant le développement économique et social.

## **Cinquième partie**

### **Analyse de l'offre des services sociaux dans les pma africains et proposition de politique**

49. Les débats ont porté sur le thème l'analyse de l'offre des services sociaux dans les PMA francophones sur la base du document préparé par le consultant à l'occasion de la présente réunion d'experts.

50. Les différentes interventions ont confirmé le fait que l'ensemble des réflexions menées sur la problématique du développement durable sont désormais centrées autour de l'Homme depuis l'aggravation de la crise économique et sociale dans les années 1980. Ceci s'est notamment illustré avec, entre autres, avec l'organisation par les Nations Unies du sommet mondial sur le développement social qui s'est tenu en mars 1995 à Copenhague, et où il s'est dégagé une forme de contrat social de lutte contre la pauvreté dans toutes ses composantes. C'est ainsi que les propositions de choix de société formulées, intègrent le concept de développement humain durable dont les priorités retenues sont le renforcement de l'intégration sociale, la poursuite de la justice sociale et de l'équité. Ces choix nécessitent que, dans des contextes socio-économiques difficiles, les pays en développement et particulièrement les PMA, doivent augmenter leur capacité d'offre des services sociaux. Ce qui relève d'une gageure et nécessite un appui clair de la communauté internationale.

51. Comme le souligne le consultant dans son document, l'effort public d'offre de services sociaux a été relativement important au cours des années 1990 dans les PMA africains et a atteint en moyenne 5,7% du PIB. Cet effort public, combiné aux efforts du secteur privé, ont sensiblement permis d'atténuer les coûts sociaux importants occasionnés par les programmes d'ajustement structurels sous auxquels sont soumis la plupart des PMA francophones.

52. L'ensemble des intervenants a souligné que les indicateurs de performance montrent que les efforts d'offre de services sociaux ont varié selon les secteurs, mais dans l'ensemble, les faiblesses rencontrées résultent non seulement d'une absence de choix clairs, de lisibilité dans les budgets et de criblage des causes de la pauvreté face à l'ampleur des problèmes à résoudre. Ces interventions notaient que si ces faiblesses devaient essentiellement être corrigées par les PMA eux-mêmes, le manque de clarté de la part de la communauté internationale, principale source de financement de ces efforts, notamment à travers l'aide publique au développement était également une composante importante dans l'optimisation de l'efficacité des efforts fournis.

53. Dans le domaine de la santé, les participants ont noté que beaucoup restait à faire, malgré l'initiative de Bamako qui prévoit l'accès aux soins primaires à tous. Un objectif difficile à atteindre car le problème de l'accès à l'eau potable, et de l'accès aux infrastructures sanitaires dans les PMA reste réel, deux facteurs préalables à la bonne santé des populations. Le problème d'adéquation des systèmes sociaux à la réalité de chaque pays a été souligné. Une question soulevée a notamment été de savoir pourquoi construire des hôpitaux pour la médecine de type occidental lorsque la majeure partie de la population a plutôt recours à la

médecine traditionnelle. Enfin, la pandémie du SIDA et son impact sur les services sociaux dans les PMA francophones nécessitent qu'un effort particulier soit fait pour trouver une solution à ce problème.

54. Si tous les intervenants se sont accordés pour dire que les efforts dans le domaine de l'éducation étaient notables bien que largement en dessous des besoins comme dans le domaine de la santé, malheureusement, les ressources financières fournies servaient pour une large part à financer le fonctionnement plus qu'à véritablement atteindre les objectifs fixés. L'inefficacité des dépenses se conjuguent à l'iniquité de la répartition dans les genres, permettant difficilement aux PMA francophones de lutter efficacement contre la pauvreté. Il a été souligné que ce secteur méritait une attention particulière car l'analyse des faits avec d'autres régions du monde révélait que le niveau d'éducation d'une population déterminait véritablement le niveau de son développement humain.

55. Il s'est dégagé de l'ensemble des interventions que les programmes d'action qui seront élaborés dans le cadre de la troisième conférence des Nations Unies sur le PMA devront véritablement repenser les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté en identifiant clairement ses causes profondes afin d'apporter les remèdes appropriés. Pour ce faire, il convenait de mettre en corrélation le développement social avec les performances économiques, tout en associant l'ensemble des acteurs du développement, notamment la société civile dont les performances dans la lutte contre la pauvreté doivent être soulignées. Le rôle de la communauté internationale en termes de mobilisation des ressources dans le cadre de la solidarité internationale devra s'intensifier car la lutte contre la pauvreté doit être appréhendée au delà des limites nationales.

56. La réunion s'est terminée avec un état des lieux sur le processus de préparation des programmes nationaux. Il résulte des comptes révolus verbaux présentés que dans l'ensemble des pays concernés, le point focal, la personne-ressource et le Comité National Préparatoire sont d'ores et déjà fonctionnels. Cependant certains pays font état de difficultés de démarrage pour lesquels ils demandent l'intervention du secrétariat. Il leur a été répondu qu'il faudra dans ce cas, s'adresser en priorité au Coordonnateur régional désigné à cet effet, mais que les responsables géographiques au siège sont à leur disposition pour tout problème ultérieur subvenant dans le processus.

57. Les experts participants à la réunion ont été unanimes pour remercier les autorités du Niger pour la qualité de l'accueil et de la direction des travaux, d'une part et le secrétariat de la CNUCED pour l'encadrement réussi des opérations, d'autre part.